
COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

<p>Pesticides en milieu urbain Réaction du RNCREQ au rapport du groupe de réflexion</p>

Trois-Rivières, 27 mars 2002 - « *Un rapport visionnaire qui envoie un signal clair aux Québécoises et aux Québécois : les risques pour la santé et l'environnement sont bien réels et justifient des actions concrètes* ». C'est en ces mots qu'a réagi aujourd'hui, M. Marc Turgeon, président du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), au dépôt du rapport du groupe de réflexion sur les pesticides en milieu urbain. « *Prenant appui sur le principe de précaution, il faut plus que jamais adopter une stratégie globale pour éliminer l'usage des pesticides, particulièrement lorsqu'ils sont utilisés à des fins esthétiques* ».

Le RNCREQ se dit satisfait du rapport qui reprend l'ensemble des recommandations qu'il a lui-même formulées dans son mémoire lors de la consultation publique de janvier dernier. Le rapport recommande en effet des mesures pour limiter l'usage des pesticides, pour favoriser la recherche sur les risques et les alternatives, pour corriger les lacunes au niveau de l'homologation des produits, pour limiter l'accès aux pesticides dans les commerces, pour exiger la formation des vendeurs et utilisateurs et surtout pour accroître l'information et la sensibilisation du public à l'égard des risques pour la santé et l'environnement liés à l'utilisation des pesticides.

Le RNCREQ aurait toutefois souhaité que les délais de mise en œuvre soient davantage resserrés, particulièrement dans le cas des espaces verts publics et municipaux (écoles, parcs, centres de la petite enfance, etc.). Il s'agit de zones de fortes expositions pour les enfants, eux qui forment l'un des groupes les plus vulnérables. Nous invitons par conséquent le ministre de l'Environnement, lorsqu'il disposera de ce rapport, à prendre les mesures nécessaires pour accélérer la mise en application.

municipalités ont présentement la compétence pour réglementer l'usage des pesticides sur leur territoire. Le RNCREQ les invite donc à s'inspirer du rapport du groupe de réflexion sur les pesticides pour prendre des mesures immédiates afin d'amorcer le virage sans pesticides », a conclu M. Turgeon.

Le RNCREQ représente les 16 conseils régionaux de l'environnement (CRE), facilite les échanges entre eux, encadre les relations avec les intervenants politiques, sociaux, économiques et environnementaux à l'échelle nationale et émet des opinions publiques en leur nom. Le RNCREQ se préoccupe d'enjeux, tels les changements climatiques, la gestion des matières résiduelles, la gestion de l'eau, l'énergie, les forêts, l'agriculture, etc.

- 30 -

Source: Marc Turgeon, président du RNCREQ Tél: 819-643-9807
 Philippe Bourke, directeur général du RNCREQ Tél: 1-800-667-6204